

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1983)  
**Heft:** 668

**Rubrik:** Domaine Public : economie d'énergies

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 12.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

668

# Domaine public

**J. A. 1000 Lausanne 1**

Hebdomadaire romand  
N° 668 20 janvier 1983  
Vingtième année

Rédacteur responsable:  
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc  
Abonnement  
pour une année: 55 francs

Administration, rédaction:  
1002 Lausanne, case 2612  
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1  
Tél. 021 / 22 69 10  
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:  
François Brutsch  
André Gavillet  
Pierre Gilliand  
Yvette Jaggi  
Charles-F. Pochon  
Victor Ruffy  
Gil Stauffer

Points de vue:  
Jeanlouis Cornuz  
Pierre Lehmann

## La carte à tout faire

Or donc, les banques misent sur le paiement électronique. Championnes du recours à l'ordinateur et à ses multiples antennes terminales, elles poursuivent leur mise en dépendance dans deux directions: le télétraitement, dont l'UBS avait fait un essai, coûteux et prématuré, il y a déjà quelques années, et le paiement électronique, concrétisé par la carte plastifiée. A l'intérieur comme vis-à-vis du client, on recherche l'immédiateté, envisagée comme une garantie d'efficacité et de service. Cette évolution, voulue, concertée, analogue à celle que connaissent les banques américaines notamment, pose toute une série de problèmes, dont il serait bon de prendre conscience à la veille de 1984.

Passons sur les questions techniques, certes nullement négligeables, mais finalement toujours solubles, au pire des cas après diverses expérimentations plus ou moins hasardeuses.

Il y a plus sérieux: la sécurité d'abord. Pas tellement la sécurité physique des données et de leurs supports (disques, bandes magnétiques, etc.), que la sûreté de leur transmission. Car le développement de la télématique a donné une dimension nouvelle à la «criminalité électronique», qui comprend désormais toutes les formes de branchement illicite sur les lignes, maillons particulièrement vulnérables du télétraitement.

Sûreté de l'exploitation aussi: l'indispensable continuité ne peut être garantie que par le doublement des systèmes, dont la fragilité augmente évidemment avec la complexité. Ainsi l'UBS va enterrer à Bussigny une seconde station d'ordinateur, qui

aura pour fonction de doubler la centrale de télétraitement installée à Zurich.

Du point de vue du client, la carte magnétique à fonctions multiples (accréditive, débitrice), utilisable pour l'automate à billets ou à essence comme à la caisse de sortie du magasin, représente certes une simplification évidente: moins d'argent liquide, élimination des chèques de paiement (jamais beaucoup utilisés en Suisse d'ailleurs), moins d'attente aux guichets ou à la caisse, etc.

Mais qui dit carte unique dit aussi traitement centralisé et, inévitablement, interconnexions possibles. Imaginez l'excellent moyen de surveiller le citoyen-client au travers des différentes opérations enregistrées au crédit et au débit de son compte-salaire: virements (de qui/à qui), achats (de quoi/chez qui), prélèvements (de combien).

Les titulaires d'une carte de crédit du genre American Express, Eurocard ou Visa se moquent peut-être qu'une centrale sache où ils ont mangé, dormi, loué une voiture, embarqué pour New York. L'Helvète moyen, tellement jaloux du secret de ses petites affaires financières, devrait pourtant se

SUITE ET FIN AU VERSO

DOMAINE PUBLIC

## Economie d'énergies

Exercice pratique d'économie d'énergies et de lutte contre le gaspillage administratif: répétons-nous combien est précieuse la diligence de nos ami(e)s et abonné(e)s fidèles qui n'attendent pas que l'administration de DP leur fasse signe pour renouveler leur abonnement (ccp 10-155 27: Fr. 55.— pour l'année 1983). L'exercice de ce qu'il est convenu d'appeler les «rappels» est un des plus coûteux qui soit, en temps et en argent. Merci encore!